Conditions pour les dons de livres et de jeux

La bibliothèque municipale de Donnacona est heureuse d'accepter des livres et des jeux de société en dons.

Ces règles ont pour but de déterminer les conditions dans lesquelles la bibliothèque acceptera les documents donnés par les citoyens.

1. Un maximum **de 30 livres** et **de 10 jeux** à la fois.
2. Les **dons** doivent être faits **durant les heures d'ouverture** de la bibliothèque municipale.
3. Les **documents** doivent être dans un **bon état**, ne nécessiter aucune réparation et ne pas dégager d'odeur.
4. L'année de **parution** des livres **ne doit pas excéder 5 ans**. Toutefois, dans le cas des documentaires, les volumes qui ne sont plus à jour ou qui portent sur des sujets trop spécialisés peuvent être refusés, et ce même si l'année d'édition est récente;
5. La **bibliothèque peut refuser des documents** qu'elle possède déjà, qui sont endommagés ou qu'elle trouve inappropriés à sa collection;
6. La bibliothèque **n'accepte pas certains livres** tels que : les condensés du Reader's Digest, les périodiques et les livres pédagogiques;
7. **Aucun reçu** aux fins d'impôt ne sera remis lors d'un don;
8. Les **livres non retenus** pour la collection de la bibliothèque seront distribués dans les **boîtes à livres** selon leur nature, ou mis en vente lors de notre BiblioVente d'octobre. Les livres que nous ne conserverons pas seront **donnés à un autre organisme**;
9. La bibliothèque se réserve le droit de **disposer des jeux pour sa collection** ou pour tout autre projet ludique.
10. **Le donateur doit accepter toutes ces conditions au moment du don.**

_____ _____

Donateur(trice) Date

Bibliothèque municipale de Donnacona
bibliotheque@villededonnacona.com
418.285.4300